

## Compte-rendu du CA du 5 novembre 2020

### Évaluations des 6èmes

Point rapide fait par Mme la Principale adjointe.

Trop tôt pour faire un bilan car les données ont été transmises mais le collège n'a pas encore reçu les résultats globaux.

Les résultats d'Aubrac sont supérieurs aux années précédentes mais les items ne sont pas les mêmes, et les barèmes non plus.

A l'issue de ces épreuves, certains élèves se sont inscrits à devoirs faits (20 élèves de 6ème) mais ce ne sont pas forcément ceux qui en auraient besoin.

Le travail des professeurs principaux, dans les prochaines semaines, va être d'encourager les familles des élèves en besoin à inscrire leur enfant.

### Stage des 3èmes

JM Blanquer a annoncé le 14 octobre dernier que le stage de 3ème ne serait pas obligatoire.

Les professeurs principaux des classes de 3ème du collège Aubrac ont fait le choix :

- a - de maintenir le stage pour les élèves qui en ont trouvé un ;
- b - de mettre en place un « Rapport de découverte d'un milieu professionnel » pour les autres.

Quant à l'idée de reporter le stage à une date ultérieure, ce n'est pas réalisable, le 2ème trimestre étant très chargé.

Le maintien des stages dépend aussi des prochaines annonces du gouvernement.

### Motion des parents d'élèves élus FCPE

Une motion rédigée par les parents d'élèves élus FCPE est lue par Karine Laville.



#### **Pour la défense de l'école laïque et de la liberté d'enseigner**

Pour avoir cherché à transmettre les valeurs de liberté à ses élèves, pour avoir fait son métier, l'un des plus beaux du monde, et enseigné les fondements de notre République laïque, un professeur d'Histoire-Géographie a été lâchement assassiné.

Depuis ce meurtre atroce, toute la communauté éducative est en deuil.

Nous, parents FCPE, faisons bloc avec les enseignants et l'administration pour préserver leur capacité d'enseigner librement et sans crainte.

L'École doit être un lieu d'ouverture, de formation des élèves au respect mutuel et au vivre ensemble. Le principe de laïcité est au cœur de l'École de la République car il permet l'accueil de tous les enfants de son territoire dans le respect de leur diversité d'origines et d'opinions.

Nous devons préserver la neutralité de l'École et des personnes qui l'incarnent, autant que la liberté de conscience des élèves et des familles qui la fréquentent.

Nous devons préserver le contrat social républicain afin que chacun puisse exercer sa liberté de croyance ou de non-croyance, en étant soumis au devoir de respecter la même liberté pour tous les membres de notre communauté.

Notre mission commune est d'aider nos enfants à grandir, à développer leur esprit critique, et à devenir des adultes ouverts, tolérants, attachés aux valeurs de la République et à la liberté d'expression. Rien ni personne ne doit l'empêcher.

Nous, parents FCPE, vous assurons de notre solidarité sans faille. Nous sommes et serons de tout cœur à vos côtés pour cette mission.

**Les parents FCPE du collège**

La motion est votée à l'unanimité.

## Questions diverses :

→ Exercices intrusion et incendie

Des exercices « alertes intrusion et incendie » doivent intervenir avant les vacances de Noël, car c'est une obligation d'activer ces 2 plans avant la fin de l'année.

Le plan alerte incendie est très bien défini, il y a un déroulé strict, tout comme le plan anti-intrusion. Concernant les exercices, le premier exercice pour l'alerte intrusion, enseignants et élèves seront prévenus. Par contre pour le second et pour l'alerte incendie, ils sont réalisés sans avertissement.

→ Les cours d'EPS

Il est devenu difficile aux professeurs d'EPS de faire pratiquer leur discipline aux élèves. Ils ont eu des instructions de leur responsable hiérarchique leur demandant de respecter une distance de 2 mètres entre les élèves à l'intérieur du gymnase.

Pour la piscine, ils prendront les groupes de moins bons nageurs et garderont le groupe de bons nageurs au sein du collège pour faire d'autres activités. Si le confinement doit durer, les groupes changeront au deuxième trimestre.

## Informations diverses

→ **1er point : la cantine**

Mme Billaud a reçu l'information de la Caisse des Écoles, comme quoi qu'il est possible, pendant la durée du confinement d'aménager les jours d'inscription hebdomadaires à la cantine.

Les parents ont jusqu'au 10 novembre pour procéder à une modification.

Si le confinement devait se prolonger, le changement demeurerait jusqu'à la fin de celui-ci.

→ **2ème point : Le nouveau protocole sanitaire**

La direction avait préparé un nouveau protocole sanitaire qui aurait dû rentrer en vigueur dès le jeudi 5 novembre 8h30. Il a été présenté aux enseignants le mardi 3 novembre dernier lors de leur réunion pédagogique.

Après des débats, il s'est avéré qu'il était très compliqué à mettre en place, voire impossible, au sein des locaux du collège Aubrac.

La direction s'est donc retournée vers sa hiérarchie et a justifié les difficultés d'application de ce nouveau protocole mais a proposé le maintien du protocole actuel avec des mesures renforcées :

➤ Mesures déjà mises en place :

- Distribution de gel-hydro alcoolique à chaque élève à l'entrée du collège par les assistants d'éducation
- Distribution de gel-hydro alcoolique à chaque élève à l'entrée de chaque salle de classe par les professeurs
- Fléchage des trois cours de récréation : Cour 1 = 6èmes / Cour 2 = 5èmes et 4èmes / Cour 3 = 3èmes
- Nettoyage renforcé dans chaque salle, avec un tableau d'affichage des passages des agents de nettoyage indiquant l'heure de passage et les endroits désinfectés

➤ Mesures complémentaires à mettre en place :

- Horaires d'entrée et de sorties décalés (Vague 1 = 6ème/5ème ; Vague 2 = 4ème / 3ème)
- Nettoyage des tables à l'aide de lingettes par les professeurs et les élèves à chaque entrée en cours

Le collège a obtenu l'accord quant au maintien du protocole actuel avec l'application des mesures complémentaires. Une réunion, avec les enseignants, pour en prévoir les modalités précises doit avoir lieu rapidement.

Il y aura une communication par les carnets de correspondance.

→ **3ème point : Distribution de masque**

Le collège a distribué jeudi un masque en tissu à chaque élève. Ils sont lavables une trentaine de fois.

Il est prévu une autre distribution.